
Entreprendre & Innover



Numéro thématique 2027/3 (74)

LE REBOND ENTREPRENEURIAL

Éditeurs invités

- Catherine Léger-Jarniou, professeur émérite Université Paris Dauphine PSL
legerjarniou@gmail.com
- André Letowski, expert entrepreneuriat et auteur du blog <https://letowski.fr/>
andre.letowski@free.fr

Contexte

Le rebond entrepreneurial reste une phase temporelle encore insuffisamment étudiée comme en témoignent les données chiffrées importantes ainsi que les travaux de recherche quelque peu disparates ; laissant toute la place à de futures recherches.

Concernant les chiffres, on possède surtout des éléments en termes de défaillance, peu en termes de cessation d'activité pour raisons économiques (sans passer par la case défaillance), peu sur les entreprises en difficulté et peu sur le devenir des chefs d'entreprise qui ont connu une faillite.

En 2024, la France a compté 67 830 **défaillances**¹ dont 46 640 en liquidation immédiate (69%), 19 641 redressements (29%), et 1 549 sauvegardes (2%). Comparé à 2019, les liquidations ont progressé de 30% et les redressements de 16%, alors qu'entre 2023 et 2024, la situation était inversée.

Plus précisément, 84% des défaillances sont des sociétés et 16% des entreprises individuelles (qui choisissent souvent de cesser à l'amiable sans passer par le dépôt de bilan). 73% des entreprises défaillantes ont moins de 3 salariés et 8% plus de 10 salariés (en forte progression depuis 2023). 56% ont de 3 à 10 ans d'ancienneté, 25% de 11 à 15 ans, 19% plus de 16 ans. Les 16 ans et plus ont entre 2023 et 2024 progressé de 15% en liquidations et de 32% en redressement. Les secteurs d'activité les plus concernés sont le BTP/immobilier (26%), le commerce (23%), les services aux entreprises (15%) et les restaurants/cafés (13%). 66% des

¹ Source Altares & Banque de France .

chefs d'entreprise dont l'entreprise est défaillante ont 40 ans et plus (source : Garantie Sociale des Chefs d'entreprise).

Les cessations d'activité enregistrées par les greffes des tribunaux de commerce en 2024 ont été 310 066 sociétés et entreprises individuelles de leur ressort (les entreprises artisanales et libérales n'étant pas de leur ressort).

Parmi les cessations d'activité, 54% sont le fait de cessations volontaires (mais on ne sait si la cause est une cessation économique ou un départ en retraite, un déménagement...), 32% le fait de défaillances, 11% une radiation d'office (épurement des fichiers) ou une autre cause (3% dont des décès). La non-connaissance plus fine des cessations volontaires pourrait être une piste de recherche.

Les procédures antérieures à une défaillance : les greffes des tribunaux de commerce peuvent venir en appui et ont réalisé 15 194 interventions en 2024 dont les ¾ ont lieu suite à des informations internes et 20% seulement le fait de demandes d'entretien spontanées.

De leur côté, les Commissaires aux Restructurations et Préventions des difficultés des entreprises (CRP), prioritairement focalisés sur les entreprises industrielles de plus de 50 salariés, ont accompagné 3 212 entreprises en 2022.

A côté de ces éléments factuels, on peut citer quelques études intéressantes sur le sujet.

La dernière enquête de 60 000 rebonds² en 2024 répond partiellement à cette question du rebond. Sur les 1 300 chefs d'entreprise accompagnés, 88% ont rebondi. A l'issue de leur accompagnement, 33% sont à nouveau chefs d'entreprise et 67% salariés. Ces derniers souhaitent à nouveau devenir chef d'entreprise pour 60%. Le frein principal au rebond est pour 39% le manque de confiance en soi.

Deux autres études sont particulièrement intéressantes : le rapport sur l'échec et le rebond entrepreneurial émanant du Groupe de Travail présidé par Hélène Bourbouloux³ lancé par la ministre Olivia Grégoire ainsi que la récente étude BPILeLab⁴.

Côté recherche, bien que le rebond entrepreneurial suscite un intérêt croissant chez les praticiens et constitue une phase clé du processus entrepreneurial, il demeure peu étudié dans la littérature, surtout en comparaison aux nombreux travaux consacrés aux causes de l'échec. Les recherches existantes restent dispersées et peinent à constituer un champ cohérent. Cette dispersion s'explique en partie par la diversité des termes employés dans la littérature anglophone pour décrire ce phénomène : *recovery, rebound, resilience, bounce back, re-entry, re-creation* ou encore *re-emergence*.

Au-delà des termes, deux formes de rebond se distinguent. La première concerne le rebond de l'entreprise, étudié dès les années 1990 dans les travaux sur le redressement des PME en difficulté (e.g. Pearce II & Robbins, 1994). La seconde porte sur le rebond de l'entrepreneur, aujourd'hui au cœur d'un intérêt croissant. Saylors et al. (2023) distinguent ainsi le rebond vers

² <https://60000rebonds.com>

³ [Rapport sur l'échec et le rebond entrepreneurial](#)

⁴ BPIfrance - <https://lelab.bpifrance.fr/Etudes/rebondir-les-dirigeants-face-a-l-echec-entrepreneurial>

une activité salariée — liée ou non à l'activité précédente — et celui vers la création d'une nouvelle entreprise, elle aussi plus ou moins liée au projet initial. Ces travaux s'inscrivent dans la lignée des articles fondateurs de Shepherd (2003 ; 2009) sur le processus de reconstruction après le deuil consécutif à l'échec.

En effet, les travaux de Shepherd sont majeurs dans la mesure où il était précurseur et s'appuie sur la littérature psychologique relative au deuil pour explorer l'émotion liée à l'échec d'une entreprise. Il suggère que la perte d'une entreprise suite à une faillite peut engendrer un sentiment de deuil chez les travailleurs indépendants — une réaction émotionnelle négative qui nuit à leur capacité à tirer des leçons des événements entourant cette perte. Il analyse comment un processus de guérison du deuil en deux temps permet d'optimiser l'apprentissage tiré de l'échec d'une entreprise. C'est à partir de ses travaux que la littérature a commencé à développer une autre vision de l'échec (moins centrée sur les causes, mais plus sur les conséquences négatives comme positives) ainsi que la perception de la réussite ou de l'échec, les différents aspects de la défaillance et la peur de l'échec (Cardon et al., 2011⁵; Saylors et al., 2023⁶; Khelil, et al., (2025)⁷ ainsi que la signification de l'échec en entrepreneuriat (Khelil et al., 2018⁸).

Quel que soit le niveau d'analyse — entreprise ou entrepreneur — la majorité de ces travaux s'intéressent à la dynamique de rebond faisant suite à un échec formalisé, notamment la faillite (Sarasvathy et al., 2023 ; Simmons et al., 2019 ; Ucbasaran et al., 2003). Plus récemment, la notion s'est élargie pour intégrer le rebond entrepreneurial consécutif à des événements négatifs au sens large (*post-adversity rebound*) : crises (Branzei et al., 2025), désastres (Dutta, 2017 ; Salvato et al., 2020), ou, plus généralement, diverses formes d'adversité (Holland & Shepherd, 2013 ; Shepherd & Williams, 2020),

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent appel, qui invite à repenser le concept de rebond entrepreneurial afin d'en proposer une vision plus holistique et pragmatique, contribuant ainsi à faire progresser la recherche et les pratiques d'accompagnement pour mieux soutenir les entrepreneurs dans leur processus de rebond (Williamson et al., 2021).

Objectifs de l'appel

Ce numéro spécial revêt donc une importance réelle pour réinterroger et réexaminer ce que signifie rebondir dans le champ de l'entrepreneuriat. Il invite à des approches pluridisciplinaires, critiques et des regards croisés entre chercheurs et praticiens. Il vise aussi à favoriser le dialogue pour nourrir la réflexion des praticiens, entrepreneurs, chercheurs, enseignants par des apports originaux et produire de la connaissance.

⁵ Cardon. M.S. , Stevens. C.E., Ryland Potter . D.R., (2011), Misfortunes or mistakes?: Cultural sensemaking of entrepreneurial failure, *Journal of Business Venturing*, Volume 26, Issue 1, 79-92 - <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2009.06.004>

⁶ Saylors, R., Lahiri, A., Warnick, B., & Baid, C. (2023). *Looking back to venture forward: Exploring idea and identity work in public failure narratives*. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 47(2), 398-429.

⁷ Khelil N., Perrigot R., Watson A., (2025). A processual understanding of fear of failure: Insights from small-business entrepreneurs affected by a crisis, *Journal of Small Business Management*, <https://doi.org/10.1080/00472778.2025.2544846>

⁸ Khelil, N., Smida, A., & Zouaoui, M. (2018). *Que signifie échouer en entrepreneuriat ? Relecture de la littérature*. *Revue Internationale PME*, 31(3), 35-66.

Chaque numéro d'E&I comporte les rubriques suivantes, pour lesquelles des contributions sont attendues :

- Rubrique « Articles de recherche » (écrit par un/des chercheur(s)) ;
- Rubrique « Dialogue avec le terrain » (écrit par un/des chercheur(s), ou bien co-écrit avec un/des praticien(s)) ;
- Rubrique “Pratiques innovantes” (écrit par un/des chercheur(s), ou bien co-écrit avec un/des praticien(s)) ;
- Rubrique “Inspirations” (écrit par un/des chercheur(s), ou bien co-écrit avec un/des praticien(s)).

Tous les articles et rubriques peuvent être écrits en français ou en anglais.

Principales questions de recherche à aborder

Nous invitons donc les chercheurs et praticiens à poursuivre leurs réflexions en soumettant des contributions tant académiques qu’issues de la pratique portant notamment sur la variété de thèmes suivants que l’on pourrait envisager sous trois angles : personnel, projet et environnemental.

- Définir le concept de rebond et ses différentes formes, notamment dans le champ de l’entrepreneuriat et interroger les concepts d’échec et de résilience ;
- La défaillance et le rebond : quels publics (notamment les femmes ou les jeunes entrepreneurs), quels types d’entreprises, quels secteurs d’activité sont les plus concernés ?
- Qu’est-ce qui motive le rebond ? Quelle est l’influence de l’environnement social et familial dans cette décision ? Quel lien avec un projet entrepreneurial toujours envisagé ?
- Comprendre les impacts sur le plan personnel et la santé mentale notamment ;
- Eclairer les stratégies mises en œuvre pour rebondir et explorer les trajectoires de rebond (rebond individuel, collectif, rebond et reprise, etc.) ainsi que les différents acteurs impliqués (membres de tribunal, juges, mandataires, etc.) et les stratégies mises en œuvre ;
- Etudier les compétences manquantes des entrepreneurs qui ont défailli ;
- Analyser la nature et la raison des projets de rebond entrepreneurial, leurs enjeux (notamment pour répondre à quels besoins de la personne qui rebondit ? des besoins financiers ? liés aux valeurs, à l’identité et la reconnaissance sociale ? etc.) ;
- Analyser le rebond de manière temporelle (comment prédire un problème et un rebond éventuel) ?
- Comment préparer les entrepreneurs au rebond ? Comment prédire un problème et un rebond éventuel ? Comment les accompagner et notamment sur le plan personnel :
 - Le rebond entrepreneurial s’enseigne-t-il en formation initiale et continue ?
 - Dans quelle mesure les personnes qui décident de rebondir entreprennent-elles ? demandent-elles un soutien associatif ou institutionnel ? Pour répondre à quels besoins ? Dans quel contexte ?
 - Y-a-t-il un accompagnement spécifique des personnes qui s’inscrivent dans cette logique du rebond ?
 - Comment évaluer les actions conduites au regard des structures qui ont accompagné ?
 - Le rebond n’est-il pas une initiative risquée, parfois cynique, influencée par un environnement entrepreneurial et institutionnel (lié notamment à l’emploi) pour conduire certaines personnes à retrouver une activité professionnelle ?

- Comment intégrer l'angle de l'environnement institutionnel (l'Etat, ses agences, les collectivités) et le milieu entrepreneurial (les financeurs, les accompagnateurs et réseaux spécialisés comme 60 000 rebonds) ?
- Que se passe-t-il après le rebond sur le plan économique et territorial mais aussi personnel ?
- Quelles sont les motivations des "bifurqueurs", ces jeunes diplômés qui décident de quitter leur travail pour des raisons de valeurs et qui, pour certains d'entre eux, se lancent dans des projets entrepreneurial individuels et collectifs fortement orientés dans des activités soutenables, éco-responsables, ... Ne s'agit-il pas de rebond ici aussi ? Et d'une nouvelle génération de « rebondisseurs » ?

La liste de ces différentes questions traitant des enjeux, défis et perspectives du rebond entrepreneurial n'est pas exhaustive. L'appel à contribution est ouvert à toute proposition sans restriction pour davantage encourager et convaincre les entrepreneurs, les praticiens et les enseignants-chercheurs à continuer à approfondir leurs réflexions.

CALENDRIER

- **Soumission des intentions** : 12 mars (par mail à legerjarniou@gmail.com)
- **Soumission des manuscrits (Version 1)** : 1er juillet 2026
- **Décision des éditeurs invités** : du 1er juillet au 15 juillet 2026
- **Premier tour d'évaluation** : du 15 juillet 2026 au 15 octobre 2026
- **Retour aux auteurs** : du 15 octobre 2026 au 15 novembre 2026
- **Reprise des manuscrits par les auteurs (version 2)** : du 15 novembre 2026 au 15 février 2027
- **Second tour d'évaluation** : du 15 février 2027 au 15 mai 2027
- **Retour aux auteurs** : du 15 mai 2027 au 31 mai 2027
- **Edition et publication** : Septembre 2027

Merci d'envoyer votre soumission sur la plateforme de soumission de la revue : <https://eeti.manuscriptmanager.net>

Impact de la revue.

La revue *Entreprendre et Innover* figure parmi les revues scientifiques francophones sélectionnées par la FNEGE. Elle reçoit près de 150 000 consultations chaque année (dont deux tiers sont hors institution). Les 10 numéros les plus consultés sont visités en majorité à l'international (54%). Présente sur LinkedIn, certains numéros sont également diffusés chaque année via des événements scientifiques et professionnels.

Dans ce contexte, les articles publiés au fil de l'eau au cours de cette période pourront faire l'objet d'un ou plusieurs numéros complets en 2026 et/ou, le cas échéant en 2027. Ces numéros pourront également faire l'objet d'une édition papier à la demande d'un partenaire et/ou d'un organisateur événementiel national ou international, intéressé pour diffuser les connaissances produites dans ses réseaux académique, scientifique, professionnel et politique.

Ligne éditoriale de la revue *Entreprendre & Innover*

La revue *Entreprendre & Innover* est une revue de vulgarisation de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation éditée par DeBoeck Université. Son ambition est de mettre à la portée d'un lectorat de cadres, entrepreneurs, professionnels des réseaux de création d'entreprises et dirigeants d'entreprises, des articles originaux, solides sur le plan scientifique ou innovants sur le plan des idées exprimées.

La revue est ouverte à TOUTES les disciplines et à TOUS les points de vue qui s'intéressent à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Dans la mesure où cette revue s'adresse en priorité à des praticiens, nous restons attentifs à ce que les contributions aient une préoccupation d'applications pratiques, d'implications entrepreneuriales et/ou de recommandations en matière politique.

Dans cet esprit, les contributions devront :

- Avoir une section faisant explicitement référence à ces préoccupations : le lecteur doit toujours pouvoir se dire en fin de lecture : et alors ? en quoi cet article m'aide-t-il à agir ou à mieux réfléchir pour mon action future ? Adopter un langage plus concret et opérationnel qu'il n'est d'usage dans les revues académiques : la théorie ne doit pas être absente mais vulgarisée, c'est-à-dire traduite en termes simples. Les concepts abstraits doivent être explicités et/ou illustrés par des exemples pratiques ;
- Ne pas accumuler les références scientifiques : le but est de choisir quelques auteurs de référence utiles pour comprendre le propos, non de montrer l'exhaustivité de la littérature académique sur le sujet. Les références scientifiques doivent être exclusivement citées grâce aux notes de bas de page.

Le détail des consignes aux auteurs est disponible sur le site de la revue (<https://entreprenreetinnover.com/>) dans la rubrique « Contribuer ». Il est impératif de les respecter lorsque vous envoyez votre soumission.

Références bibliographiques

Altares : [Défaillances d'entreprises en France en 2024 – Bilan et chiffres clés.](#)

Banque de France : [Défaillances d'entreprises - 2024-12 | Banque de France.](#)

Commissaires aux Restructurations et Préventions des difficultés des entreprises (CRP) : [\[En chiffres\] Bilan : les commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés en entreprises | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et énergétique.](#)

Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce (CNGTC) : [Modèle des études XF \(tome 2\).](#)

Khelil N., Perrigot R., Watson A., (2025). *A processual understanding of fear of failure: Insights from small-business entrepreneurs affected by a crisis*, *Journal of Small Business Management*, <https://doi.org/10.1080/00472778.2025.2544846>

Khelil, N., Smida, A., & Zouaoui, M. (2018). *Que signifie échouer en entrepreneuriat ? Relecture de la littérature*. *Revue Internationale PME*, 31(3), 35-66.

Rawal, A. & Sarpong, D. (2024). *How Do Entrepreneurs Experience Business Failure and Rebound to Venture Again? A Review of Literature and Research Agenda*. *International Review of Entrepreneurship*, 22(2), 157-196. [openaccess.city.ac.uk+1](https://openaccess.city.ac.uk/1)

Saylor, R., Lahiri, A., Warnick, B., & Baid, C. (2023). *Looking back to venture forward: Exploring idea and identity work in public failure narratives*. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 47(2), 398-429.

Sarasvathy, S., Menon, A. R., & Kuechle, G. (2023). *Phoenix rising: Rebounding to venture again post firm-failure*. *Industrial Marketing Management*, 108, 205–217.

Shepherd, D. A. (2003). *Learning from business failure: Propositions of grief recovery for the self-employed*. *Academy of Management Review*, 28(2), 318–328. <https://doi.org/10.5465/amr.2003.9416377>

Shepherd, D.A., Wiklund, J., Haynie, J.M., (2009). Moving forward: Balancing the financial and emotional costs of business failure. *Journal of Business Venturing*, Volume 24, Issue 2, 134-148 - <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2007.10.002>

Simmons, S.A., Wiklund, J., Levie, J. et al. (2019). *Gender gaps and reentry into entrepreneurial ecosystems after business failure*. *Small Business Economics* 53, 517–531. <https://doi.org/10.1007/s11187-018-9998-3>

Ucbasaran, D., Shepherd, D. A., Lockett, A., & Lyon, S. J. (2013). *Life after business failure: The process and consequences of business failure for entrepreneurs*. *Journal of Management*, 39(1), 163–202. <https://doi.org/10.1177/0149206312457823>

Williamson, A. J., Gish, J. J., & Stephan, U. (2021). *Let's focus on solutions to entrepreneurial ill-being! Recovery interventions to enhance entrepreneurial well-being*. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 45(6), 1307–1338. (2021)

60 000 Rebonds : [L'Observatoire du Rebond - 60k rebonds.](#)